

LE BUDGET 2019

Le budget 2018 a été élaboré dans un contexte favorable...

Car les efforts de gestion menés par tous depuis cinq ans ont conduit à une réduction significative des coûts et une relative préservation des recettes, malgré les réductions des dotations de l'Etat et les ponctions de celui-ci. (Pour rappel, en net des dotations, nous étions ponctionnés de - 60 118€ en 2013. Ce montant est passé à une ponction de - 206 583€ en 2018, soit une ponction supplémentaire de - 146 465€).

L'examen de chaque dépense pour l'ajuster en gardant un bon niveau de qualité et le choix sans complaisance des fournisseurs les plus qualifiés ont porté leurs fruits.

Il est à noter que les efforts parallèles pour gérer la crèche, paritairement avec Villiers le Bâcle, ont permis d'élever significativement le niveau de services à coûts stables. Ceci a donc permis de réduire le déficit à couvrir par la commune à 55 000 € en 2018, tout en gardant un niveau de service très apprécié des familles.

Ceci nous a permis de dégager en 2018 en budget fonctionnement, une capacité d'autofinancement (CAF) positive de 477 120€.

Le niveau des investissements n'a pas atteint en 2018 les objectifs que nous nous étions fixés, les projets étant toujours plus longs à mettre en œuvre que ce que l'on souhaiterait. En incluant les remboursements d'annuités des emprunts, le solde du budget investissement est négatif de - 202 728€.

➔ Au total l'année 2018 se solde, pour le budget de la commune, par un résultat excédentaire de 274 393€.



A noter que le budget assainissement, qui fait depuis 2018 l'objet de comptes distincts, a lui, dégagé un résultat positif de 1 315€.



Pour l'élaboration du budget 2019, nous avons souhaité poursuivre notre gestion économe, en maintenant les prestations rendues aux habitants (école, crèche, nombreuses activités...) tout en leur faisant profiter des marges de manœuvre dégagées :

- ➔ Baisse des taux d'impôts communaux en supplément de celle réalisée en 2018;
 - ◆ Taxe d'habitation (TH), -2% qui s'ajoute à celle de 2018, pour porter la baisse à -10%;
 - ◆ Taxe foncière (TF), -6% qui s'ajoute à celle de 2018, pour porter la baisse à -10%;
- ➔ Création d'une participation communale au coût du BAFa pour les jeunes de Saint-Aubin ;
- ➔ Relèvement du plafond, instauré en 2013, de deux activités associatives subventionnées par habitant, pour le passer à trois, à partir de la rentrée 2019 ;
- ➔ Maintien d'un niveau élevé de subventions aux associations, malgré des niveaux de trésorerie parfois confortables, afin qu'elles puissent maintenir leurs tarifs en 2019, voire qu'elles puissent les diminuer.

Par ailleurs, un effort particulier sera réalisé en 2019 pour la remise en état du cimetière : débroussaillage, réfection de la clôture et construction d'un columbarium supplémentaire.

Le niveau de CAF prévu au budget est de 317 000€.

Pour ce qui est des investissements, des enveloppes conséquentes ont été prévues : plus de 968 000€, financés par les excédents dégagés ces dernières années.

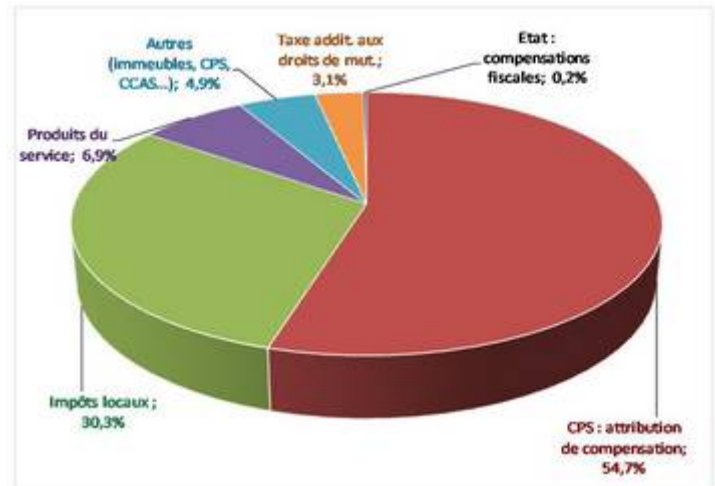
LES RÉALISATIONS DE 2018

Les comptes de 2018 ont été approuvés lors du Conseil Municipal du 19 mars 2019.



Les recettes

- **Attribution de compensation CPS 1 069 k€** (ancienne taxe professionnelle) -en hausse de 11K€- ;
- **Impôts locaux 593 k€** (dont 8k€ exceptionnels), intégrant une baisse de 8% du taux communal de TH et de 4% pour la TF. De ces montants, 207 k€ ont été prélevés au titre du fonds de solidarité régional et de la contribution au redressement des finances publiques ;
- **Etat** : DGF 0 k€, compensations fiscales 4 k€ ;
- **Autres 290 k€** (familles, droits de mutation, loyers perçus...).

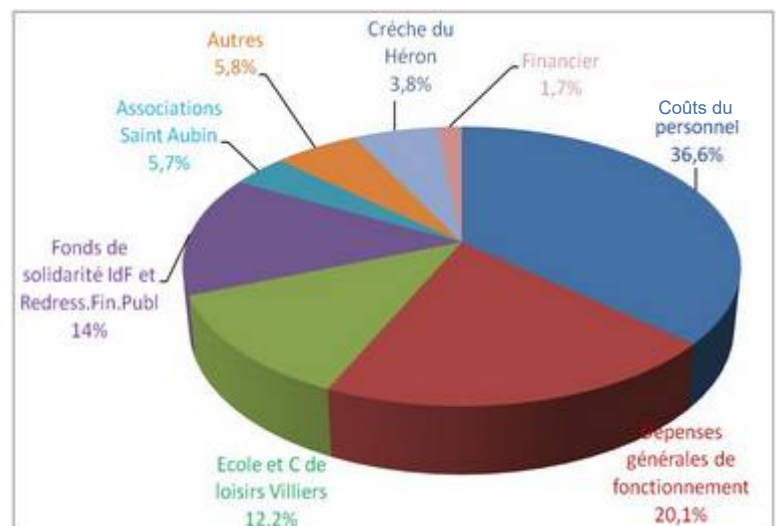


Soit un total de recette de fonctionnement de 1 749 k€



Les dépenses

- **Coûts du personnel 541 k€** des économies en administratif ;
- **Dépenses générales de fonctionnement 298 k€** en baisse, notamment du fait des coûts de rénovation de la salle de la Colombe en 2017 (54 k€) ;
- **Scolaire et périscolaire Villiers 181 k€**
- **Autres 252 k€** (associations, crèche, Conseil Municipal, CCAS...).



Soit un total de dépenses de fonctionnement de 1 272 k€



**CAF 2018 : + 1 749 k€ - 1 272 k€ = + 447 k€,
contre + 334 k€ prévus en budget.**

LES INVESTISSEMENTS DE 2018

Les recettes :

- Fonds de compensation TVA 53 k€, basés sur les investissements de 2016.
- Subventions reçues 118 K€, principalement de l'ADEME (56 k€) et la CPS.
- Autres 27 k€.

Soit un total de 198 k€

Les dépenses :

- Remboursement des emprunts 71 k€, 24 k€ ayant été transférés au budget annexe assainissement.
- Investissements* 330 k€ contre 643k€ prévus au budget.

Soit un total de 401 k€



Solde des investissements : + 198 k€ - 401 k€ = - 203 k€,
contre - 508 k€ prévus au budget

*Détail des investissements réalisés :

- Chemin piéton en lisière des bois 70 k€ ;
- Sécurisation du bâtiment « C » de la Ferme 68 k€ ;
- Achat d'une parcelle boisée pour 50 k€, subventionné à hauteur de 18k€ ;
- Réfection du mur extérieur de la Ferme, 23 k€
- Amélioration dans différents bâtiments communaux (salle intergénérationnelle, école etc.) et études...

AU TOTAL,
LE SOLDE NET DE L'EXERCICE 2018 EST DE:
CAF (+ 447 k€) - INVESTISSEMENTS NETS (- 203 k€) =
+ 274k€

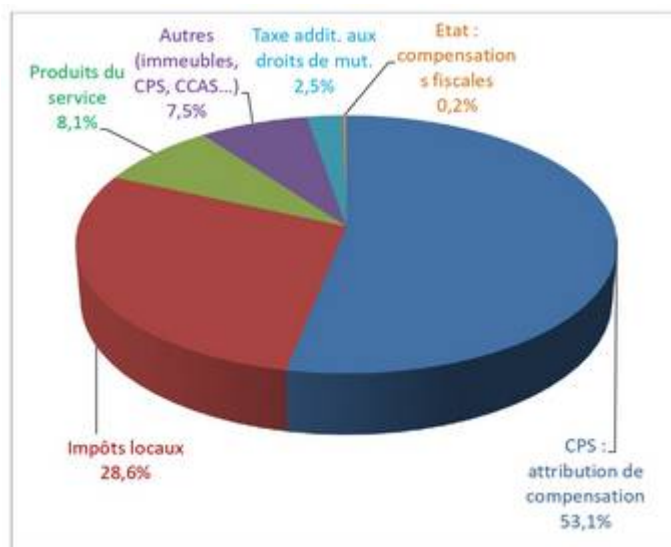
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019

L'ensemble du budget 2019 a été voté le 19 mars 2019.



Les recettes

- **Attribution de compensation CPS 1 069 k€** (ancienne taxe professionnelle) – stable – ;
- **Impôts locaux 576 k€** qui tiennent compte d'une baisse de 2% du taux de la taxe d'habitation et de 6% du taux de la taxe foncière. De ces montants, 212 k€ seront prélevés au titre du fonds de solidarité régional et de la contribution au redressement des finances publiques ;
- **Etat** : DGF 0 k€ , compensations fiscales 4 k€ ;
- **Autres 364 k€** (familles, remboursement transport scolaire par la Région, droits de mutation, loyers perçus...).

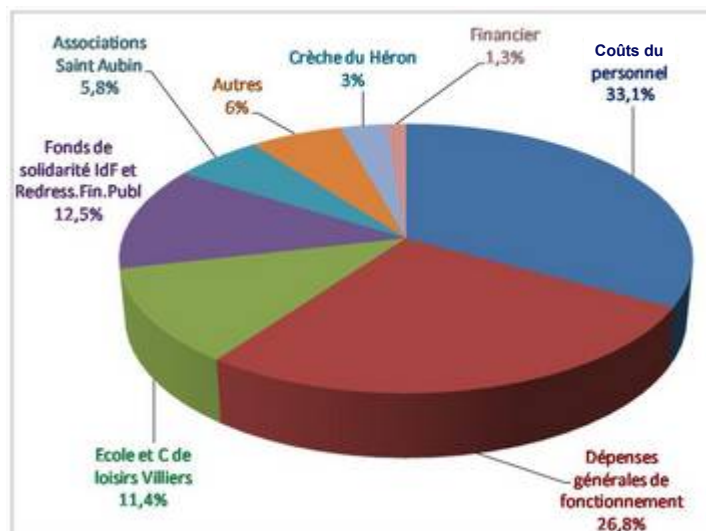


Soit au total 1 801 k€



Les dépenses

- **Coûts du personnel 562 k€** - économie en administratif, mais coûts de remplacement d'un congé maternité - ;
- **Dépenses générales de fonctionnement 455 k€** - en hausse : transport scolaire et entretien bâtiments ;
- **Scolaire et périscolaire Villiers 194 k€** - hausse du nombre d'enfants à l'école élémentaire - ;
- **Autres 273 k€** (associations en hausse, crèche, Conseil Municipal, CCAS...).



Soit un total de 1 484 k€



CAF 2019 : + 1 801 k€ - 1 484 k€ = + 317 k€

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019

Les recettes :

- Fonds de compensation TVA 46 k€, basés sur les investissements de 2017.
- Subventions reçues 85 k€, principalement de la CPS, solde ADEME, Conseil Général pour l'achat en 2018 d'une parcelle boisée.
- Autres 21 k€.

Soit un total de 152 k€

Les dépenses :

- Remboursement des emprunts 73 k€, hors les emprunts liés à l'assainissement (24 k€).
- Investissements* 969 k€ (détail ci-dessous).

Soit un total de 1 042 k€



Solde des investissements prévus :

+ 152 k€ - 1 042 k€ = - 890 k€

*Détail des investissements prévus :

- L'équipement des salles de la Commanderie et de la Mare en son et vidéo ;
- La mise en place de nouveaux jeux d'extérieur pour les enfants, à côté du terrain multisport ;
- La mise en place d'un système d'accès par badge dans les différents bâtiments communaux ;
- La finalisation de la mise en sécurité du bâtiment « C » de la ferme et du mur extérieur ;
- Le réaménagement complet de la cour de l'école maternelle ;
- Les accès PMR nécessaires à la salle de spectacle et à celle de la Mare, ainsi que l'aménagement de l'entrée de la cour de la Commanderie régulièrement inondée ;
- La poursuite des études et le lancement des premières réalisations pour améliorer la circulation, le stationnement et la convivialité de la place du village et autour de la mairie.

**AU TOTAL,
LE SOLDE NET DE L'EXERCICE 2019 EST :
CAF (+ 317 k€) - INVESTISSEMENTS (- 890 k€) = - 573 k€,
financés par les réserves constituées depuis 2014**

*Benoit JULIENNE
Adjoint chargé des finances*